

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de GRAMAT

46500 (LOT)



SÉANCE PUBLIQUE
DU JEUDI 30 MARS 2023
À 19h

Délibération 2023 / 30
(11^{ème} délibération de la séance)

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
Municipaux en
Exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation
23/03/2023

Date de l'affichage à
la Mairie du compte-
rendu de la séance :
03/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 19h

Le Conseil Municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Gramat, sous la présidence de M. Michel SYLVESTRE, en session ordinaire.

Formant la majorité des membres en exercice,

Étaient présents : SYLVESTRE Michel, RUAUD Maria de Fatima, DELEUZE Christian, MICHAUX Martine, PUECH Roland, ROUQUIE Vincent, GARRIGUES Françoise, POIRRIER Michelle, COQUEAU Stéphane, MAIGNE Solange, LAVERGNE Frédéric, ELIAS Marie-José, CHAVET-JABOT Francis, ALIBERT Sylvie, GROUGEARD Michel, MIAGKOFF-LAFEUILLE Benoît, BALLARIN Lydia, PELIGRY Alain, VERTES Alain.

Absents représentés : GARBE Daniel (donne pouvoir à GARRIGUES Françoise), BACH Hélène (donne pouvoir à POIRRIER Michelle), MAZEYRAC Pierrick (donne pouvoir à SYLVESTRE Michel), BRAMOND Philippe (donne pouvoir à GROUGEARD Michel),

Absents excusés :

Absents : BORIS Yvette, THEPAULT Pascale, MAURY Gaëlle, CASTAGNE Yoan,

Secrétaire de Séance : RUAUD Maria de Fatima.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET ANNEXE DU CINEMA – EXERCICE 2022.

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2022,

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants présentés ci-dessous,

Section de Fonctionnement (en €)	
Recettes de fonctionnement :	181 315,93
Dépenses de fonctionnement :	172 261,30
Résultat de l'exercice 2022 :	9 054,63
Résultat reporté 2021 :	21 497,49
Résultat cumulé 2022 :	30 552,12

AR Prefecture046-214601288-20230403-2023_30-DE
Reçu le 03/04/2023

Section d'Investissement (en €)	
Recettes d'investissement :	26 222,13
Dépenses d'investissement :	13 560,28
Résultat de l'exercice 2022 :	12 661,85
Résultat reporté 2021 :	7 208,02
Résultat cumulé 2022 :	19 869,87
Restes à réaliser :	
RAR en recettes d'investissement :	0,00
RAR en dépenses d'investissement :	0,00
Solde des RAR :	0,00
Résultat de l'exercice avec RAR :	19 869,87
Besoin de financement de la section d'investissement :	0,00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **AFFECTE** le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement :	0,00
Montant total à inscrire au compte c/1068 :	0,00
Résultat de fonctionnement reporté :	30 552,12

Transcription au budget 2023 :

Report du résultat d'investissement :	Recette au c/001	19 869,87
Couverture du besoin de financement :	Recette au c/1068	0,00
Report à nouveau du résultat de fonctionnement :	Recette au c/002	30 552,12

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Michel SYLVESTRE

